

- La Société pour l'expansion des exportations du Canada exerce ses activités au Pérou, où elle offre des services de financement et des assurances aux entreprises du secteur public et du secteur privé. Elle accorde une marge de crédit de 30 millions de dollars à la Corporación Andina de Fomento, banque de développement industriel régional qui investit dans des entreprises de la Communauté andine, ainsi qu'une marge de crédit de 23 millions de dollars à une banque commerciale péruvienne, la Banco Wiese.

Coopération au développement

- L'aide publique au développement (APD) versée par le Canada au Pérou en 1997-1998 s'est chiffrée à 19,5 millions de dollars. L'APD prend trois formes : aide bilatérale, c'est-à-dire de gouvernement à gouvernement, financement de projets d'organismes internationaux et appui financier à des organisations non gouvernementales et des entreprises canadiennes actives au Pérou.
- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) gère presque toute l'APD du Canada au Pérou. Son programme bilatéral au Pérou est le plus important de ce genre en Amérique du Sud, et il illustre la valeur que le Canada accorde à la poursuite des efforts du Pérou sur la voie de la paix et du développement équitable.
- Le programme bilatéral, qui a comporté des dépenses de 16,2 millions de dollars en 1997-1998, vise quatre objectifs : réduction de la pauvreté et promotion de l'équité, croissance économique durable dans le respect de l'environnement, meilleure gestion des affaires publiques et protection des droits humains.
- Les projets sectoriels visant la réduction de la pauvreté et la promotion de l'équité sont financés par les fonds de contrepartie Canada-Pérou. Ces fonds sont générés à partir de marges de crédit provenant de la vente d'équipements canadiens et d'aide alimentaire. D'autres projets ont pour but d'augmenter le revenu familial en apportant un soutien financier aux coopératives agricoles, aux éleveurs d'alpagas, au secteur des coopératives de crédit et à la formation en micro-entreprises pour les femmes. L'ACDI soutient également des projets en faveur des pauvres dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement des eaux et des soins prénatals, ainsi que des projets de l'UNICEF en matière de santé et d'éducation.
- L'ACDI soutient la croissance économique durable au moyen de marges de crédit pour le matériel d'exploitation du pétrole et du gaz, les télécommunications et l'exploitation minière. D'autres projets visent à